



Notification de retrait de naturalisation

Par **esperano**, le **08/12/2014** à **13:36**

bonjour maitre,

je suis mariée en cours de naturalisation avec étranger sans papier; quand je voulais faire transcription de mariage j'ai reçu livret de famille et après un mois j'ai reçu notification de retrait de naturalisation et après j'ai envoyer mes observation pour explique ma bonne foi et comme j'ai pas reçu de réponse depuis 5 mois j'ai envoyer un mail pour savoir ou il est mon dossier je recoi la réponse par mail je vous envoi la copie pour bien comprendre :

Nous vous indiquons que l'instruction de votre dossier se poursuit.

Maintenant que vous avez reçu la notification, nous allons présenter votre dossier au Conseil d'Etat – Section Social, pour Avis, les délais de procédure peuvent aller jusqu'à 2 ans.

Cela ne perturbe pas votre quotidien puisque jusqu'à la décision final, vous gardez votre carte d'identité française et votre passeport. Vous pouvez sortir et entrer sur le territoire Français.

ma question est ce que je peux faire quelque chose maintenant pour bouger un peu mon dossier ou il faut attendre pendant deux ans la réponse ????

merci pour votre compréhension